



ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Maitrise de la langue des enseignants pour la classe : formation

---

### Stage académique « Usage professionnel de la langue d'enseignement » : présentation, recueil des candidatures

#### Mission académique Maitrise de la langue

Affaire suivie par : Daniel Guillaume, Armelle Sibrac

IA-IPR de Lettres

Didier Butzbach

IEN-ET-EG de Lettres-histoire

Tél. : 01 57 02 68 48

Fax : 01 57 02 61 62

Courriel : [ce.ipr2@ac-creteil.fr](mailto:ce.ipr2@ac-creteil.fr)

Carine Guillemin

DAFOR Ingénierie de formation

Tél. : 01 57 02 67 87

Courriel : [Carine.Guillemin-Tadje@ac-creteil.fr](mailto:Carine.Guillemin-Tadje@ac-creteil.fr)

---

*Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
s/c de Mesdames et Monsieur les inspectrices et inspecteur d'académie, directrices et directeur  
académiques des services de l'Éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis,  
du Val-de-Marne.*

---

#### Références :

- Arrêté du 01-07-2013 paru au Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2013 portant sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- 

La mise en place des évaluations en début de Sixième et de Seconde, l'adaptation de la réforme du collège tout comme la réforme des lycées, confirment **l'importance primordiale de construire chez tous nos élèves, dans toutes les disciplines, une maitrise de la langue qui leur permette la réussite scolaire, puis universitaire et professionnelle**, ainsi qu'une pleine autonomie de citoyen.

Trop d'élèves de l'académie de Créteil rencontrent à cet égard des difficultés importantes, en corrélation avec leur milieu social, leur retard scolaire, leur fréquentation de l'éducation prioritaire, et avec de forts contrastes entre filles et garçons, au détriment de ces derniers.

Nous devons pallier ces difficultés : en accompagnement personnalisé, dans le cadre du dispositif « Devoirs faits » mais avant tout, au quotidien, à chaque heure de cours. **Cela nécessite chez les professeurs** des compétences didactiques et pédagogiques solides, rendue efficaces par **une aisance linguistique avérée**, qui permette à l'acte d'enseignement de se déployer dans toute sa richesse, sa souplesse et sa pertinence. Cette aisance doit être la ressource et l'appui de tous les professeurs, des plus expérimentés aux plus jeunes, et aux professeurs contractuels issus de divers horizons académiques et professionnels, porteurs de savoirs précieux et conduits à enseigner parfois très rapidement dans nos classes pour répondre aux besoins de l'académie dans tous les champs

disciplinaires. **Une formation adaptée doit donc le cas échéant renforcer cette compétence linguistique professionnelle** des enseignants, et répondre de la sorte à toute incertitude dans ce domaine.

**Les chefs d'établissement** sont au plus près de leurs équipes. Ils **peuvent déceler chez les enseignants des difficultés qu'il n'est parfois pas aisé pour ces derniers de reconnaître**. Ils pourront donc, tout comme les inspecteurs, **conduire les professeurs à suivre le stage du PAF consacré à « L'usage professionnel de la langue d'enseignement »**.

La démarche, volontaire et bien comprise, devra se faire en pleine confiance. Les professeurs seront écoutés, accompagnés dans l'analyse de leurs difficultés, et se verront proposées des voies d'amélioration professionnelle adaptées à leurs besoins. **Avec l'accord de l'enseignant, les principaux et proviseurs indiqueront par courriel avant le mercredi 8 février inclus ses noms, disciplines et établissement aux inspecteurs responsables de la Mission Maîtrise de la langue**, qui feront procéder à l'inscription au stage de niveau 1 (le niveau 2 étant proposé aux mêmes enseignants l'année suivante).



## Descriptif de la formation

### — Stage de niveau 1

#### . Calendrier

09.03.23, 9h-12h et 13h-16h / 14.03.23, 9h-12h et 13h-16h, 18.04.23, 9h-12h et 13h-16h

#### . Contenu

Travail des différentes situations professionnelles de communication, à l'écrit et à l'oral : dans la classe, avec la hiérarchie, face aux parents. Travail des éléments de maîtrise de la langue nécessaires à une expression et élocution correctes en situation professionnelle. Exercices de la voix et du corps pour travailler le positionnement, la prosodie, la respiration. Travail de différents supports pédagogiques et modes d'interactions professionnelles : quel usage de la langue du professeur pour faire progresser les élèves ? Travail des différents documents professionnels. Le français des disciplines. Le Français Langue Seconde et ses implicites.

#### . Objectifs

Construire les éléments de vigilance pour une langue précise, pertinente et efficace pour enseigner dans toutes les disciplines. Travailler les codes implicites des différents modes de communication et d'interaction dans le cadre professionnel. Travailler les éléments saillants de lexique, syntaxe ou registre de langue ainsi que la posture d'expression (présence corporelle et vocale) pour mieux s'appropriier le langage professionnel.

### — Stage de niveau 2 (suite du stage de niveau 1)

#### . Calendrier

10.01.23, 9h-12h et 13h-16h / 19.01.23, 9h-12h et 13h-16h

#### . Contenu

Selon les besoins identifiés, travail des éléments de maîtrise de la langue nécessaires à une expression correcte en situation professionnelle, à l'oral et à l'écrit. Exercices du corps et de la voix

pour travailler le positionnement, la prosodie, la respiration. Travail par ateliers, sur supports pédagogiques et à partir d'écrits individuels.

. Objectif

Approfondir, préciser, différencier les notions travaillées durant le stage niveau 1 en fonction des besoins et des évolutions repérés.